



Vie Pratique

Vie Municipale

Vie Associative

Vie Scolaire

Intercommunalités



## SOMMAIRE

L'ACTUALITE ... Conseil municipal du 24 juin	2
VIE MUNICIPALE ... Commission Patrimoine Voirie, Sécurité	3
BUDGET 2013 ... Compte Administratif 2013 Investissements 2012	4
Suite BUDGET ... 2014 Les investissements 2014 Assainissement collectif	5
VIE ASSOCIATIVE ... Le Music Hall de Bergerac Voyage au Portugal et Espagne AAFBL : Agenda	6/7
VIE SCOLAIRE ... Les sorties de l'école Chante Rainette. La réforme des rythmes scolaires	8 9 10
VIE ASSOCIATIVE .... Bonnetanbullie ACCA Rénovation des églises	11

## Le mot du Maire

Comme tous les ans, la fête locale a eu lieu le premier week-end de juin et nous a préparé aux vacances que petits et grands attendaient avec impatience.

Cette année, c'est durant cette période que vont se dérouler de grands travaux.

Dès la deuxième quinzaine de juin, l'extension de plus de 300 m<sup>2</sup>, en dalles engazonnées, du parking de l'école a été réalisée par l'entreprise GTPP.

A partir du 21 juillet, pour une durée de trois semaines maximum, l'entreprise EUROVIA procédera à des travaux de renforcement et de réfection de la chaussée. Cela concernera la quasi-totalité de la RD 13<sup>E</sup>4 qui traverse notre village, la RD 671 qui va à Créon et la RD 936 qui nous relie à Fargues Saint Hilaire.

Enfin, pendant le mois d'août, c'est la société ATLANTIC ROUTE qui va exécuter des travaux de réfection des parkings de la Mairie et de la Salle des Fêtes.

Bien évidemment, tous ces chantiers vont causer une gêne à la circulation des véhicules. Cependant cela nous permettra de retrouver des équipements neufs à la rentrée.

Concernant le financement de tous ces travaux de voirie, c'est le Conseil Général de la Gironde qui assure la totalité de la dépense y compris pour la RD 13<sup>E</sup>4.

Par contre les parkings sont financés à plus de 75% (plus de 50 000€) par la commune, la part restante étant prise en charge par le Conseil Général; l'Etat n'intervenant plus pour ce type de travaux.

L'oeuvre entreprise depuis 2008 se poursuit. La nouvelle équipe est en place et a la ferme volonté de développer votre bien-être par de nouveaux projets.

La réhabilitation du bourg, prévue pour les années à venir, vous sera présentée dans les colonnes des prochains numéros.

A la rentrée, le gros dossier « nouveaux rythmes scolaires », qui a demandé un énorme travail à la commission vie scolaire, sera bouclé et prêt à être mis en expérimentation durant le dernier quadrimestre de l'année 2014.

Dans cette attente, je vous souhaite de bonnes vacances à tous et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Alain BARGUE

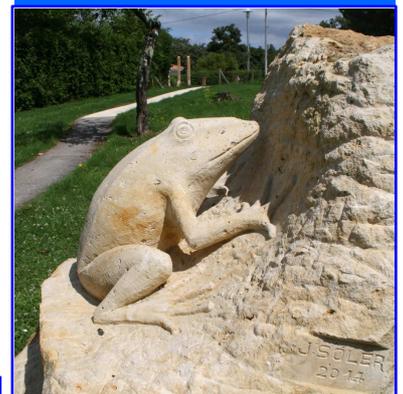


### La grenouille de José.

Nous connaissons José pour ses talents de clarinetiste, exprimés à l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine. Il nous en a dévoilé un autre : la sculpture.

D'ailleurs, un des gros rochers du parc Canteiane en porte désormais sa patte.

Nous le remercions pour cette oeuvre, gracieusement offerte aux Bonnetanais.



Date à retenir

**MERCREDI 3  
SEPTEMBRE  
20h  
MAIRIE  
CONSEIL MUNICIPAL**

**98**

C'est le nombre d'enfants inscrits à l'école pour la rentrée 2014.

Un effectif globalement stable par rapport à l'année dernière.

## L'ACTUALITE DES DOSSIERS...

### La réforme des rythmes scolaires...

#### **Le dossier phare de 2014.**

Dans le Flash Infos n°2 paru en mai, nous vous avons présenté l'état des lieux d'avancement de ce grand projet.

Inscrit à l'ordre du jour du dernier Conseil municipal, il a fait l'objet d'une validation générale.

Un point détaillé vous est proposé aux pages 9 et 10 de ce bulletin.

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2014

*Mise à l'ordre du jour des points 1 et 2 de la séance du 20 juin 2014 qui a été reportée à ce jour.*

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2014.**

**2 - Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du dimanche 28 septembre 2014:** sont élus à l'unanimité (14 votants) : Titulaires : *Alain Bargue* (le maire), *Jean-Pierre BALANCHE* (1<sup>er</sup> adjoint), *Alain LAFONTANA* (2<sup>ème</sup> adjoint), Suppléants : *Dominique DERUE*, *Pascale LASSOUDIERE*, *Thierry AGERT*.

**3 - Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID : Proposition d'une liste de 12 titulaires :** *Hélène JOFFRE*, *Jean-Pierre BALANCHE*, *Marie-Laure CASSIEROU*, *Dominique DERUE*, *Marie-Christine BLONDEAU*, *Philippe GIRAUD*, *Aline ZORDAN*, *Andrée BOIS*, *Alban DARTHIAL*, *Eliane GODART*, *Eliane BRILLAT*, *Dominique MIRAVETTE* **et de 12 suppléants :** *Emmanuelle CONDOM*, *Gilbert DAMEME*, *Alain LAFONTANA*, *Christian RAYNAL*, *José SOLER*, *Louis HERAUD*, *Alain LUBIATO*, *Thierry AGERT*, *Pascale LASSOUDIERE*, *Cendrine CHERFA-CASES*, *Nadia CHANSAVANG*, *Françoise GUZMAN*.

**4 - Validation du projet de mise en place des nouveaux rythmes scolaires :** approuvé à l'unanimité.

En septembre 2014, tous les écoliers de la commune bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires avec une organisation répondant à des objectifs favorisant leur réussite.

La semaine de cours se répartira sur 9 demi-journées et comprendra 24h de cours. La journée de classe débutera à 9h et se terminera à 16h, avec allongement de la pause méridienne de 15 minutes (de 12h à 13h45). Le mercredi, les cours se dérouleront de 9h à 12h.

Les Temps d'Activités Périscolaires (gratuits à la pause méridienne mais payants le soir) ne seront pas obligatoires. L'application de la réforme occasionnera un surcoût brut pour la commune, estimé à 15000 euros par an.

**5 - Validation du Projet Educatif Territorial :** approuvé à l'unanimité. Ce projet éducatif territorial s'appliquera à l'école de Bonnetan.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) fixe pour 3 ans les objectifs éducatifs à atteindre, les axes prioritaires et les moyens d'évaluation. Il a été élaboré par le Comité de Pilotage (élus, enseignants, parents et gestionnaire des activités périscolaires).

**6 - Autorisation donnée à M. le Maire pour signer l'avenant de prorogation de la Convention de gestion pour l'accueil périscolaire (ALSH) signée avec Les Francas de la Gironde.**

Le contrat est reconduit jusqu'au 31/12/2014.

**7 - Décision modificative n°1 :** Suite à une remarque du percepteur, modification de l'imputation de la ligne budgétaire de versement de 17000 € aux Francas, passant de la ligne subventions à celles de rémunérations intermédiaires. Voté à l'unanimité.

**8 - Décision modificative n°2 :** Frais d'étude de 1136,76 € à passer en opération patrimoniale. Changement de ligne budgétaire passant de la section de fonctionnement à la section investissement afin de pouvoir récupérer la TVA. Voté à l'unanimité.

**9 - Transfert du pouvoir accordant la concession Gaz :** Délibération autorisant M. le Maire à signer le transfert de la compétence de la commune vers le Syndicat Départemental de l'Energie électrique et du gaz pour assurer le contrôle de GRDF sur l'entretien, le renouvellement du réseau et sur la qualité du service rendu.

**10 - Avenant au tableau de programmation de la Convention d'Aménagement du Bourg :** Vote à l'unanimité autorisant M. le Maire à signer l'avenant demandant la création d'une fiche d'action pour la réalisation d'une liaison douce entre la D 936 et la rue de la Merci du Bourg.

Le coût est estimé à 58000 euros dont 35% de subventions.

**11 - Autorisation à l'unanimité donnée à M. le Maire pour la cession d'une partie de la parcelle C97 (53,53 m²) à la CDC pour un euro symbolique, dans le cadre de la construction d'une salle multi-activités.**

**12 - Vote à l'unanimité pour l'adhésion de la commune à l'amicale des Elus du Créonnais** (pour un coût de 22 euros par an).

**13 - Autorisation donnée à M. le Maire pour ouvrir un compte sur le site « VIGIFONCIER AQUITAINE »** permettant d'accéder à des informations relatives au territoire.  
L'accès à ce site est financé par la CDC.

#### **14 - QUESTIONS DIVERSES**

- ◆ **Commission vie culturelle, sportive et associative de la CDC :** Christian RAYNAL est nommé correspondant à la sous-commission de l'organisation du festival des Coteaux Bordelais.
- ◆ **Point sur la sécurisation de la chaussée allant de la D936 au Bourg :** le côté droit de la chaussée semble suffisamment large pour réaliser un aménagement piétonnier. Les questions de l'amélioration de l'éclairage public ainsi que de la pose de trois ralentisseurs ont été évoquées.



### **Commission Patrimoine, Voirie et Sécurité ...**

#### **Création d'une liaison piétonne sécurisée (RD13E4).**

Le côté droit de la chaussée partant de la Mairie vers la D936, semble assez large pour réaliser un aménagement piétonnier.

Ce cheminement prévoit de buser le fossé sur environ 700 m. La pose de bordures ou de bornes sera nécessaire tout au long de la zone de circulation.

Parallèlement, une étude va être effectuée pour améliorer l'éclairage public sur cette portion.

Enfin, il est envisagé l'implantation de ralentisseurs au moment des travaux.

►►► Prochaine étape : Rendez-vous à prendre avec un technicien du CRD de Créon pour validation technique et réglementaire du projet.

#### **Etude de la réhabilitation des bâtiments de la rue de la Merci.**



Des contacts ont été pris avec Gironde Habitat, chargée de l'étude de cette réhabilitation.

Après la visite des locaux existants, et vu l'état général de ces derniers, la démolition est aussi à envisager, avec une éventuelle reconstruction style « Pierre de taille », pour la façade du nouveau bâtiment.

►►► Un premier retour du prestataire est attendu au plus tard sous deux mois, après relevés topographiques. Suite... page 5.

## Vote du budget 2014

**Mercredi 30 Avril.**

Le Compte administratif et le compte de gestion présentent l'exécution du budget principal voté par le Conseil municipal. L'excédent global de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement est satisfaisant en affichant 332 660,05€.

Il a été constaté sur le fonctionnement une stabilité des dépenses et une légère hausse des recettes par rapport à l'année précédente.

Le budget annexe de l'assainissement collectif a dégagé pour sa part un excédent de 75282,57€ en section d'investissement.

## Analyse de situation...

### Avis du percepteur.

Lors de la présentation du Compte de gestion, Monsieur Rolland PATIES, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques de la Trésorerie de Cenon a confirmé le bon positionnement des indicateurs financiers de notre commune, en particulier le très faible niveau d'endettement par habitant.

## La fiscalité ...

### Gel des taux d'impôts.

Malgré la baisse (-3869€ pour 2014) de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat, le Conseil municipal a décidé de « geler » pour la deuxième année consécutive les taux d'imposition sur l'ensemble des taxes (taxe d'habitation à 8,93%; taxe foncière bâtie à 15,80% et taxe foncière non bâtie à 46,37%) pour tenir compte de la crise économique.

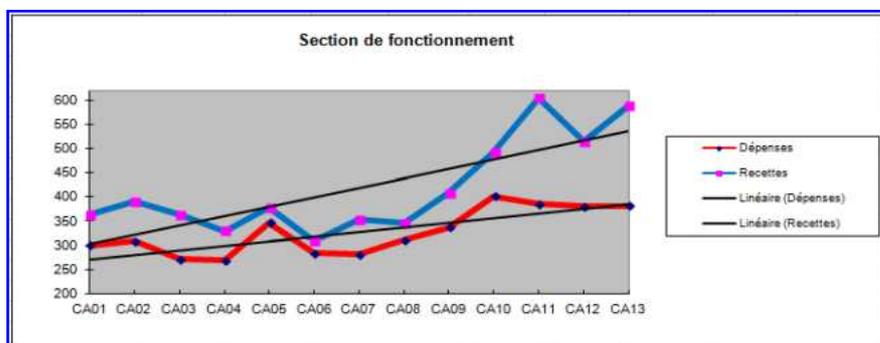
# COMPTE ADMINISTRATIF 2013

**Résultat de clôture ... +390 000€.**

## RESULTATS DU BUDGET 2013

Section	Recettes	Dépenses	Epargne/Déficit
Fonctionnement	584 480€	382 688€	<b>201 792€</b>
Investissement	341 349€	391 440€	<b>-50 091€</b>

Avec plus de 200 000€ d'excédent, la section de fonctionnement de l'exercice 2013 affiche un bon résultat, conforme aux prévisions. Avec le report de l'excédent de clôture de l'exercice antérieur, qui s'élève à 200 428€, le Compte administratif 2013 dégage au total, un excédent de clôture de 402 220,53€.



## Les investissements 2013

**Environ 230 000€ de factures payées :**

Programmes	Description	Montant TTC
Acquisitions diverses	RAR 2012 : 2932€ , meubles du local technique, cuve à fioul, débroussailleuse, carte du bruit.	<b>6 607€</b>
Aménagement du parc	Rénovation et sécurisation du parc mairie	<b>126 740€</b>
Maison des associations	RAR 2012 : 14 462€	<b>17 725€</b>
Travaux voirie	RAR 2012 : 13274€ , Chemins de Serbeau et Lacombe du Puch , curage et busage fossés.	<b>36 839€</b>
CAB		<b>7 740€</b>
Eclairage public	RAR 2012 : 3023€, guirlandes Noël.	<b>3 640€</b>
Foyer rural	Prises électriques pour service traiteur	<b>1 256€</b>
Local technique	RAR 2012 : 9521€	<b>9 668€</b>
Travaux école	Réalisation d'un local buanderie , détecteur de fumée, chauffeau gaz.	<b>11 193€</b>
Cantine—cuisine	RAR 2012 : 34 1€ Modification du système d'éclairage :2170€	<b>2 168€</b>
Mairie	Peinture des bandeaux	<b>2 227€</b>

# Budget 2014

## L'investissement direct ... environ 216 000€

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 769 179,33€ et 268 254,29€ pour la section d'investissement.

Avec plus de 250 000€ d'investissements, le budget de cette année 2014 est un budget de transition voté sans recours à l'emprunt.

Programmes	Description	Montant TTC
Acquisitions diverses	RAR 2013 : 174,72€ Informatique : 4000€ Décor Noël : 3000€ Electroménager : 1000€ et divers 3000€	11 255€
Aménagement du parc	RAR 2013 : 41 318,60€ Mobilier : 2000€ - Avenant : 12000€	55 318€
Eglise	Divers : 1500€	1 500€
Maison des associations	Régulation chauffage : 1000€ divers 1000€	2 000€
Travaux voirie	RAR 2013 : 53 89,89€ Plaques de rues : 5000€ Parkings Foyer rural, mairie et école	105 390€
Aménagement du bourg	Etude développement : 10000€	10 000€
Eclairage public	RAR 2013 : 68 1€ Eclairage programme à définir	3 681€
Foyer rural	Chauffage	1 000€
Local technique	Divers	1 000€
Ecole	montants préfabriqués : 600€ Equipements numériques, jeux, clôture Toiture classes CM1/CM2	20 502€
Cantine — cuisine	RAR 2013 : 67 3,58€ Gainextraction : 1000€	2 173€
Mairie	Divers	1 500€

### L'assainissement collectif

#### Ouverture de la section d'exploitation

La mise en service de cet équipement public exige la création d'une section d'exploitation dans le budget annexe de l'assainissement collectif.

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses aux sommes suivantes :

- ◆ Section d'exploitation : 26 522,16€
- ◆ Section d'investissement : 297 744,39€

La section d'exploitation enregistre en recettes les participations versées par les usagers au titre de la PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif) et de la redevance de traitement des eaux usées.

La section d'investissement reprend en dépenses 262 705€ au titre des restes à réaliser de l'exercice précédent (solde des factures des travaux).

Par ailleurs, elle inscrit en recettes le reste à payer de la subvention communale décidée en 2013 pour un montant de 21410€ en complément des 150000€ déjà versés l'an dernier.

Suite page 3 ... L'actualité des dossiers.

### Construction du Local Multi-activités.

Ce projet est mené par la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais.

La destruction du bâtiment « Point Accueil Jeunes » a bien été exécutée.



La Commune de Bonnetan s'appête à céder à la Communauté de Communes la partie de la parcelle C97 permettant ainsi la construction de la salle multi-activités.

### L'aménagement du parc Canterane.

La réception des travaux a eu lieu le mardi 8 juillet.



**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

**Opération tranquillité vacances**

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmes peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmes.

## Association Amicale des Familles Bonnetan Loupes

### 1er Février ...

#### 14h : Assemblée générale.

Présentation du bilan moral et financier 2013 et des prévisions 2014 suivie d'un petit goûter.

#### 20h30 : Loto des familles.

Ambiance sympathique et nombreux lots.

### 9 Février ...

#### Bourse aux livres et aux vêtements.

Organisée avec l'association Sport Nature Bonnetan, cette manifestation a connu un beau succès avec de très jolis vêtements proposés pour les enfants.

### 10 Février ...

#### « Les 12 coups de midi ».

Un après-midi ludique avec une participation de chacun en toute simplicité. Souvent ... on apprend , parfois on se trompe , mais à coup sûr ... on s'amuse ... participants ou simples spectateurs.

### 16 Mars ...



8h30 départ en bus et à 10h, visite guidée du vieux Bergerac en petit train .



12h30 Repas et spectacle ; un show MUSIC HALL CABARET époustoufflant avec une farandole de costumes, de décors, de sons et de lumières, pour un spectacle féerique et pétillant.



Retour vers Bonnetan à 18h après une agréable journée .

## Voyage Portugal & Espagne



### Du 3 au 10 Mai ...

en passant par

**SALAMANQUE**

**TOMAR**

**FATIMA**

**LISBONNE**

**OBIDOS**

**NAZARE**

**ALCOBACA**

**BATALHA**

**COIMBRA**

**Forêt de BUCACO**

**PORTO**

**COMPOSTELLE**

**GIJON**

**BILBAO  
et son musée  
GUGUNHEIM**

de beaux hôtels,

et en plus  
une SUPER  
guide

Voyage plein  
de gaieté et de rires

Quel joli voyage !



### Tous les lundis après-midi ...



L'ATELIER, « Couture ,Tricot » vous a présenté, lors de l'exposition de la fête locale, tous les jolis ouvrages qui y sont fabriqués.

Il est ouvert à tous et l'ambiance y est très amicale. Madame BAILLOU est venue se replonger, le week-end de la fête, dans l'ambiance de son village. Elle n'a pas manqué de passer l'après-midi du lundi dans cet atelier, qui lui a fait une petite fête comme en témoigne la photo.

### Tous les mardis et jeudis ...

#### Groupes de marche.

Départ devant la mairie à 9h15.

### Tous les mardis à 18h ...

#### Initiation informatique.

Maison des associations : la reprise est prévue en septembre.

### QI GONG ...

Pour la deuxième année, l'association a proposé des séances hebdomadaires de Qi Gong. Cette gymnastique douce repose sur des méthodes ancestrales chinoises énergétiques. Elle permet un entraînement physique progressif pour favoriser l'équilibre du corps et de l'esprit. Cette année les participants ont travaillé sur le Qi Gong général pour la santé puis sur la souplesse des muscles, des tendons, ...

►►► Les Cours reprendront dès la mi-septembre.



### 27 SEPTEMBRE

#### Rando-Rallye Pédestre à FARGUES SAINT HILAIRE .

La randonnée sera suivie d'une grillade.

Nous rappelons qu'il ne s'agit pas d'une course, mais d'un parcours ludique !

### 28 SEPTEMBRE

#### Voyage d'une journée en Charente.

Projet encore en étude.

### 13 OCTOBRE

#### Repas de l'Amitié au Foyer rural

Repas concocté par nos soins.

Il sera animé cette année par le groupe « La clef des chants » qui présentera un spectacle « Style Cabaret ».

### Pour 2015 ...

C'est complet !

pour la croisière en Méditerranée  
du 17 au 25 Mai  
à bord du MSC ARMONIA.

### Sport Nature Bonnetan

Reprise des activités le 15 septembre 2014.

Venez suivre des cours de **Gym** avec du renforcement musculaire, cardio, souplesse, équilibre .

Quel que soit votre objectif et votre niveau de pratique, Sophie, animatrice sportive saura vous motiver par des exercices appropriés.

Femmes, hommes, ados de + de 16 ans  
n'hésitez pas à nous rejoindre :

**Les lundis de 9h30 à 10h30  
et les Jeudis de 18h30 à 19h30**

Pour une activité de pleine nature, sur des parcours diversifiés venez découvrir **la Marche Nordique**.

L'ensemble des groupes musculaires est en action et la dépense énergétique est augmentée.

**les Samedis de 9h30 à 11h.**



Julien ... 06 61 45 70 81

Sophie ... 06 82 57 01 64

## PLASSAC ...



Mardi 3 juin, nous avons pris un bus pour aller à Plassac voir la villa gallo-romaine.

A notre arrivée, nous avons été accueillis par deux dames. Nous avons été séparés en deux groupes. Un groupe est allé visiter le musée, voir les vestiges de la villa et a regardé un petit film en trois dimensions qui expliquait comment était la villa à l'époque.

Le deuxième groupe est allé faire un atelier : soit mosaïque, soit peinture sur un carré de plâtre. Nous avons pu choisir le motif que nous voulions reproduire avec les tesselles (mosaïque) ou avec les pigments de couleur (peinture).

Ensuite nous avons pique-niqué dans une grande prairie. Nous avons pu nous amuser et faire les fous après le repas. L'après-midi les groupes ont tourné puis nous avons repris le bus pour rentrer à l'école.

Nous avons pu ramener nos œuvres avec nous !



## à RAUZAN ...

La classe de PS / MS s'est rendue le matin à la Ferme aux fleurs située à Romagne.



Durant cette matinée les enfants ont observé différentes fleurs sauvages, ont semé et repiqué des plants de statice (fleurs violettes destinées à être séchées) en compagnie de Josy.

Ils ont également nourri divers animaux : les 300 poules du poulailler, les moutons, chèvres, lapins et chevaux de la propriété.

L'après-midi les enfants ont visité le château avec une guide déguisée en costume d'époque.

Tous ont été très impressionnés par les latrines et les oubliettes du château...

Tout le monde a été ravi.



Les élèves de la classe de GS / CP ont entretenu une correspondance scolaire avec ceux de GS de l'école de Rauzan tout au long de l'année.



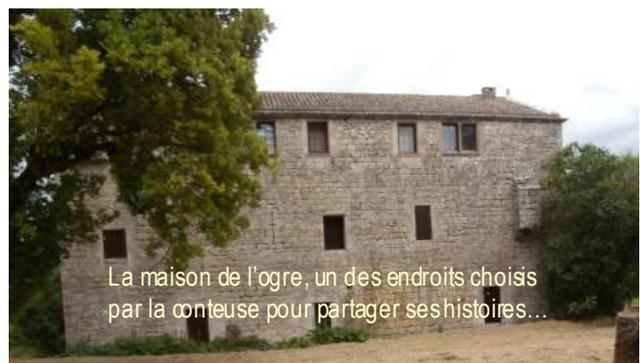
La cour du château

Les enfants ont enfin pu rencontrer leurs correspondants lors d'une sortie à Rauzan.

Au programme: visite du château et du village suivie par une chasse au trésor.

A midi, pique-nique sur place en compagnie des correspondants et des PS / MS de Bonnetan. Et pour finir la journée, randonnée contée autour du village avec Dany Le Naour, conteuse de Rauzan.

Une bien belle journée pour tous !



La maison de l'ogre, un des endroits choisis par la conteuse pour partager ses histoires...

## Autre sortie le 19 juin et ... la réforme des rythmes scolaires

### à L'île d'Oléron ...

Notre expédition a commencé le jeudi 19 juin à 7h30, départ de Bonnetan.

L'arrivée a eu lieu à 10h30 au château d'Oléron. Aussitôt les bagages posés, départ en vélo pour une ballade d'une heure trente sur l'île et la découverte des bords de mer pour une pêche à pied.



La recherche de différents mollusques, crustacés et autres fut une joie pour les enfants mais difficile de résister aux appels de la mer devant un tel soleil. A la fin, les bottes étaient bien lourdes, remplies d'eau !!!!

Le lendemain, visite des marais salants et direction la mer pour un pique-nique au bord de la mer et une promenade sur la plage.



Encore une fois, beaucoup d'enfants sont repartis mouillés mais heureux !!!!!!!

Le retour, le vendredi, fut épuisant et surtout les enfants n'avaient pas envie de rentrer !!!



Après trois mois de concertation avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les Francas, la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais et les élus, ponctués par une réunion publique, la commune de Bonnetan met en place à la rentrée 2014 les nouveaux rythmes scolaires.

En s'appuyant sur le principe du "faire simple", et gardant comme axe principal de réflexion le bien-être de l'enfant, il a été demandé à tous les acteurs de trouver le juste équilibre.

Présentation en 6 points de cette nouvelle organisation, dont les objectifs visent à changer les rythmes scolaires, apaiser la pause méridienne et diversifier les activités périscolaires.

### De nouveaux horaires...

...pour respecter les rythmes de l'enfant.

Ainsi la semaine scolaire sera répartie en 9 demi-journées, avec une journée scolaire de 5h30 maximum par jour, ou 3h le mercredi matin, une pause méridienne d'1h45, intégrant une heure de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour les primaires, une fin d'enseignement à 16h suivie d'Activités Pédagogiques Complémentaires de 45 minutes trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, animées par les professeurs des écoles du 15 septembre au 29 janvier, et de TAP et/ou d'accueil périscolaire (APS), dont l'organisation incombe aux communes.

▶▶▶ ci-dessous futur plan-type de la semaine.

Suite page 10 ...

	7h15 - 8h50	9h - 12h	12h - 13h35	13h45 - 16h	16h - 18h45
<b>LUNDI</b>	Accueil périscolaire	Temps de classe	Pause méridienne TAP primaire	Temps de classe	TAP - APS
<b>MARDI</b>					
<b>MERCREDI</b>			Restauration et Centre de Loisirs		
<b>JEUDI</b>			Pause méridienne TAP primaire	Temps de classe	TAP - APS
<b>VENDREDI</b>					



Suite ... page 9.

Il a été décidé de choisir le mercredi matin comme demi-journée complémentaire (9h-12h) et de positionner sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, des temps d'activités périscolaires d'une heure.

**L'accueil périscolaire** fonctionnera dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, à partir de 7 h 15 le matin et dès 16h, l'après-midi. Il sera ouvert aussi le mercredi matin, comme les autres jours, dès 7h15.

**Modalités de financement**, durant les deux premières années, cette nouvelle organisation du temps scolaire est menée à titre expérimental avec l'aide financière de l'Etat, par un fonds d'amorçage de 50€ par enfant scolarisé et par l'aide de la CAF à raison de 0.5€ X heures réalisées/enfant dans la limite de 3h par semaine et sur 36 semaines par an.

**La liberté de choix** : la participation aux TAP n'est pas obligatoire.

Pour les familles qui souhaitent reprendre leurs enfants à la fin de la classe, elles le pourront.



Pour les autres familles, elles pourront choisir d'inscrire leurs enfants dans les activités qui seront proposées à partir de 16 h.

A noter que l'inscription d'un enfant à un T.A.P constitue un engagement de fréquenter l'activité périscolaire les jours choisis de la semaine, durant le cycle entier et jusqu'à 17h.

La municipalité conseille aux parents d'inscrire systématiquement les enfants auprès du gestionnaire des activités périscolaires...



►►► voir dossier remis par les FRANCAS en fin d'année scolaire 2013-2014...  
**C'est gratuit.**

## Une nouvelle organisation de cantine pour s'adapter à tous les âges ...

Les enfants de l'école maternelle finiront la matinée d'école vers 11h55 et se prépareront pour aller à la cantine.

Ils mangeront en compagnie des GS et des CP au premier service, alentours de 12h à 13h.

Ils croiseront les plus grands (CE1,CE2, CM1 et CM2), qui devraient s'être bien détendus en cours de récréation ou en TAP pour manger avec plus de sérénité.

Cette nouvelle organisation offre aussi un temps de repas un peu plus long, particulièrement à ceux de l'école maternelle.

A noter que la restauration scolaire du mercredi n'est pas proposée par la commune mais par la Communauté des Communes des Coteaux Bordelais.

La CDC a choisi une facturation particulière qui ne dissocie pas la prise du repas et l'accueil au Centre de loisirs l'après-midi.

Toutefois, la municipalité a prévu pour permettre à certains parents de récupérer leurs enfants sans les mettre au Centre de Loisirs, une garderie gratuite.

Elle sera assurée par les ATSEM jusqu'à 12h30. Au-delà de cet horaire, l'enfant sera dirigé vers la cantine et ensuite vers le Centre de Loisirs où le repas et l'après-midi seront facturés aux parents.



Les personnels qui vont s'occuper de vos enfants , enseignants, ATSEM, agents techniques et animateurs en charge du temps périscolaire ont la volonté de réussir la mise en place de cette réforme.

**La mairie à votre écoute** : Une évaluation du dispositif est prévue de septembre à décembre.

Cette nouvelle organisation sera évolutive et pourra être ajustée si besoin.

Les élus restent à votre disposition pour toute difficulté qui se présenterait à vous.

## Association de rénovation des églises

### Le samedi 20 septembre 2014...

L'association paroissiale fêtera ses 30 ans le jour du patrimoine. Visites commentées des églises de Bonnetan et Loupes, entrecoupées d'une marche et d'un pot de l'amitié.

Présidente Germaine Courau Tél : 09 54 44 46 57

## Association communale de chasse agréée

### Le dimanche 14 septembre 2014...

Ouverture de la Chasse

Les battues chevreuils sont prévues les samedis 4 octobre, 15 novembre et 6 décembre 2014.

Président David Morzadec Tél : 05 56 68 37 19

## Association P'tit plus

Aide personnalisée pour personnes âgées et handicapées.  
Secteur d'intervention Entre deux mers et CUB.

Tél : 05.56.74.90.10 – 06.84.51.45.17

Plaquette consultable en Mairie



La déchèterie locale du SEMOCTOM est située à Tresses.

Ouverture le lundi de 13h15 à 17 h  
du mardi au samedi de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h

Tél : 05 56 21 19 79

## Ecole : Tarifs A.P.S à l'étude ...

Esquisse d'une nouvelle grille à confirmer.

Quotient	Tarif	APS matin	TAP seul	APS soir	APS journée
QF < 600	T1	0,93	0,15	1,38	2,07
QF < 800	T2	1,03	0,17	1,50	2,29
QF < 1000	T3	1,14	0,20	1,61	2,52
QF < 1200	T4	1,34	0,22	1,91	2,88
QF < 1500	T5	1,49	0,25	2,12	3,24
1500 > QF	T6	1,64	0,28	2,38	3,54
	Non allocataire	1,87	0,5	2,57	3,74
	Hors CDC	2,14	0,78	3,07	4,31

## Bonnetanbulle

La kermesse de l'école Chante-Rainette a eu lieu vendredi 27 juin. Les jeux et autres surprises ont rencontré un vif succès auprès des enfants, une pièce de théâtre et un spectacle nous ont permis de découvrir tout le travail effectué par les enfants, l'équipe enseignante et celle des Francas.

Un lâcher de ballons avec des cartes dessinées par les enfants a été effectué dans le parc.



La soirée a continué dans la bonne humeur autour d'une plancha et d'une soirée dansante.

L'association et les parents d'élèves remercient tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette kermesse.

## Parking école...

Une extension de 300 m².



## Des P'tits riens qui font des P'tits plus ...

Pour le mieux vivre dans notre Commune et dans l'intérêt des Bonnetanaises et Bonnetanais nous proposons aux artisans, commerçants et associations de déposer en Mairie, s'ils souhaitent se faire connaître, leurs coordonnées (Brochures, Plaquettes, Cartes de visite) afin d'en établir une liste à la disposition des administrés.

### Chiens ...



Les aboiements incessants de chiens constituent des nuisances graves pour la tranquillité collective.

Les propriétaires des animaux bruyants sont tenus de prendre toutes dispositions afin de respecter le bien-être d'autrui. En outre, les chiens en divagation relèvent d'une infraction prévue et réprimée par une contravention de 2<sup>ème</sup> classe article 622-2 du code pénal.

### Nuisances sonores ...

Rappel des heures pendant lesquelles les bruits concernant la tonte des pelouses, les travaux de bricolage, etc... sont autorisés.

Les jours ouvrables :  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h30 à 19h30

Les samedis :  
de 9h00 à 12h00  
et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :  
de 10h00 à 12h00

### Vitesse ...



Code de la route. Malgré la présence de panneaux de signalisation, il est relevé encore trop souvent une vitesse excessive de certains véhicules, les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, évitons l'irréparable.

Il s'agit de notre sécurité à tous...

Pensons-y !!!

## Informations sur les travaux de voirie ...

La réfection de la chaussée de la RD 13 E4 qui traverse notre village sera réalisée entre le 28 juillet et le 8 août. Ces travaux rendus nécessaires par l'état du revêtement et attendus par beaucoup, entraîneront une gêne de la circulation que nous veillerons à limiter au maximum. Lorsqu'ils seront achevés ils apporteront un confort appréciable à tous les usagers.